

Réf: Dossier 395809

Avis de constitution

SOCIETE « FARAH TRANSPORT »

Siège Abidjan Cocody Angre Bessikoi, non loin de la  
base CIE., Lot 1999, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2024, et enregistrés le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FARAH TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et en tout autre pays, soit pour son compte ou pour le compte de tiers : Transport public transport privé. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angre Bessikoi, non loin de la base CIE., Lot 1999, Ilot 120

Dirigeant(s) M DIALLO THIerno OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02427 du 02/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27582/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

